

Dénomination des membres de L'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'asbl

L'Assemblée Générale : instance souveraine de l'association qui va déterminer et approuver la ligne politique de l'association qui sera mise en œuvre par les administrateurs.

- Réunit, deux fois l'an, tous les membres dont la présence est prévue par les statuts.
- Dresse le bilan de l'année écoulée.
- Examine et approuve les comptes annuels tels que déposés à la Banque Nationale.
- Décharge les administrateurs.
- Prend lecture du rapport d'activité et se prononce sur le budget et les projets de l'association.

L'assemblée générale de l'asbl La Cigalière se compose de :

- Mr Alain Lippinois, Médecin, rue basse 40, 7711 Dottignies.
- Mr Gaëtan Vanneste, Administrateur de société, av Frères Haeghe 21, 7500 Tournai.
- Mr Callewaert Olivier, Directeur financier, rue Belle Vue 71, 7700 Mouscron.
- Mme Rys Stéphanie, Psychologue, chssée de Dottignies 36, 7730 Estaimpuis.
- Mme Naessens Virginie, DRH de société, rue de Warcoing 43, 7730 Estaimpuis.
- Mme Truye Dorothee, Juriste, rue de l'Ancien Château 104, 7712 Herseaux.
- Mr Hugues Baelen, Ergothérapeute, chssée d'Estaimpuis 195, 7712 Herseaux.
- Mr Herlin Bernard, Directeur pédagogique, rue de la Vellerie 171 7700 Mouscron.
- Mr Pecquereau Jean-lou, Architecte, rue du Sapin Vert 61, 7700 Mouscron.
- Mr Vilain Serge, Directeur de La Cigalière, rue du Moulin 25, 7600 Péruwelz.

Le Conseil d'Administration, lieu de réflexion, de proposition et de décision.

- Les membres du Conseil d'Administration reçoivent une délégation de l'assemblée générale pour gérer le bon fonctionnement de l'association.
- Le Conseil d'Administration de l'asbl organise la gestion de l'asbl en nommant un directeur qui aura la responsabilité de la gestion journalière.
- Le Conseil se réunit avec la direction en moyenne 6 fois l'an et prend toutes les décisions utiles à la bonne marche de l'association, dans le cadre des statuts et de l'objet de l'association, mais aussi dans la limite des missions confiées par l'Assemblée Générale et dans le respect du budget adopté par celle-ci.
- Le Conseil rend compte de son mandat lors de l'assemblée générale suivante.

Le conseil d'administration de l'asbl La Cigalière se compose de :

- Président : Mr Alain Lippinois, Médecin, rue basse 40, 7711 Dottignies.
- Secrétaire : Mr Gaëtan Vanneste, Adm de société, av Frères Haeghe 21, 7500 Tournai.
- Trésorier : Mr Callewaert Olivier, Dir Financier, rue Belle Vue 71, 7700 Mouscron.
- Administratrice : Mme Rys Stéphanie, Psychologue, chssée de Dottignies 36, 7730 Estaimpuis.
- Administratrice : Mme Naessens Virginie, DRH, rue de Warcoing 43, 7730 Estaimpuis.
- Administratrice : Mme Truye Dorothee, Juriste, rue de l'Ancien Château 104, 7712 Herseaux.
- Administrateur : Mr Hugues Baelen, Ergothérapeute, chssée d'Estaimpuis 195, 7712 Herseaux.
- Administrateur : Mr Herlin Bernard, Dir Pédagogique, rue de la Vellerie 171 7700 Mouscron.
- Administrateur : Mr Pecquereau Jean-lou, Architecte, rue du Sapin Vert 61, 7700 Mouscron.

STRUCTURES DE L'ASBL SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR POUR ADULTES

LA CIGALIÈRE

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ÉQUIPE DE DIRECTION

PÉDAGOGIE
& PSYCHO SOCIAL

ADMINISTRATIF

LOGISTIQUE

COORDINATION

REVISEUR

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

COMPTABILITE

SECRETARIAT SOCIAL

ENTRETIEN & TRANSPORTS